

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N°744



Corinne Legembre/IAU ÎDF

TERRITOIRES

APPROCHE PAYSAGÈRE

Mars 2017 • www.lau-idf.fr

LE PAYSAGE D'ÎLE-DE-FRANCE RÉVÉLÉ PAR SES BELVÉDÈRES

Cette série « Approche paysagère » vise à mettre en avant les grands enjeux du paysage régional. Les thématiques proposées s'appuient sur cinq grandes composantes qui structurent et transforment les paysages de la région francilienne, à la base de la réflexion engagée dans le schéma directeur régional (Sdrif 2030) et de plusieurs études à venir. Après « L'identité de l'Île-de-France façonnée par ses paysages », et ce numéro consacré aux belvédères, suivront :

- les fronts urbains et interfaces ;
- les grands axes ;
- le bâti et la composition.

LE RELIEF, PAR LES POINTS DE VUE QU'IL OFFRE, DONNE UNE OPPORTUNITÉ DE PERCEVOIR LES ÉVOLUTIONS DU PAYSAGE ET DE COMPRENDRE LES PAYS TRAVERSÉS. LE SCHÉMA DIRECTEUR PRÉCONISE LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DES BELVÉDÈRES. UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE A ÉTÉ ÉLABORÉE PAR L'IAU ÎDF, OÙ LES BELVÉDÈRES D'ÎLE-DE-FRANCE SONT IDENTIFIÉS, LOCALISÉS ET CLASSÉS. UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Le paysage de l'Île-de-France est caractérisé par un relief de plateaux superposés et de vallées qui les entaillent. Sur le rebord de ces plateaux, des lignes de crêtes se dessinent. Vues d'en bas, ces hauteurs constituent des arrière-plans qui invitent à comprendre la structure de la région. Réciproquement, elles offrent des panoramas ou des perspectives que n'autorise pas un pays plat, avec une accessibilité bien plus facile qu'en pays de montagne.

LES BELVÉDÈRES : DE NOMBREUSES VARIATIONS ET QUELQUES GRANDS TYPES

Un belvédère, c'est un point d'où on a une belle vue, mais aussi, en général, une vue étendue en profondeur et souvent en largeur. La vue en profondeur montre des premiers plans, des arrière-plans, des parties bien visibles, d'autres moins, d'autres masquées. Quand elle s'étend dans une seule direction, c'est une perspective, où généralement les premiers plans encadrent les arrière-plans. Quand elle s'ouvre sur un grand-angle, c'est un panorama, qui permet d'appréhender de vastes espaces [Tricaud, 2017].

La configuration

Les belvédères sont très variés. Même s'ils sont pour la plupart liés à cette morphologie de l'Île-de-France en plateaux coupés, leur configuration présente de nombreuses variantes : la plus répandue est certes celle de rebord de plateau, avec un champ de vision qui peut être proche de 180°, comme la grande terrasse de Saint-Germain-en-Laye.

Mais il peut aussi s'agir de buttes isolées, avec une vision théoriquement circulaire, comme la colline de la Revanche à Élancourt ; de promontoires, à vision très large, comme les collines de l'Orxois ; de crêtes ou de cols regardant deux côtés opposés, tels que les monts de la Goële ou la ride de Thoiry. Souvent c'est la rupture de pente, plus que le véritable sommet, qui offre la vision la plus large



Pierre-Marie Tricaud/IAU/IdF



Nicolas Duprey/CG78



Crème Jégère/IAU/IdF

1. Isolée au milieu du plateau de Brie (77), la butte de Doue offre des vues lointaines sur le plateau céréalié dans presque toutes les directions. Une église gothique et un mail de tilleuls la couronnent.

2. La colline de la Revanche est un remblai issu des chantiers de Saint-Quentin-en-Yvelines (78), avec une vue à 360° sur l'étang de Saint-Quentin, la ville nouvelle, la plaine de Jouars et le plateau de Sainte-Apolline.

3. L'autoroute A5, entre les vallées de l'Yonne et de la Seine, offre un panorama sur ces vallées, jusqu'à Montreuil (77).

En couverture : située en contrebas du mont Valérien (92), la terrasse du Fécheray présente un panorama imprenable sur Paris, avec une esplanade terminée par une balustrade dominant un mur.

ou la plus profonde. Le sommet d'un plateau, ligne de partage des eaux, est à peine perceptible alors que son rebord, un peu plus bas, domine la vallée ou la plaine, comme la terrasse de Meudon. C'est sur ce rebord, appelé crête militaire, que se sont installés la plupart des forts (Noisy, Rosny, Nogent, Ivry, Montmorency, la batterie de la Pointe à Palaiseau, etc.). Quant aux buttes, le sommet de nombre d'entre elles est occupé par un édifice (église de Doue, basilique de Montmartre, fort du mont Valérien, etc.), qui crée un repère, mais rejette les belvédères accessibles à ses pieds (schémas p.3).

Les attributs ou critères de classification

Ces différences de configuration géomorphologique introduisent un premier critère de classification des belvédères. Mais elles concernent une échelle assez large, celle d'ensembles de belvédères dont chacun peut avoir une configuration locale assez différente : on l'a vu ci-dessus avec les belvédères directionnels en contrebas d'une butte qui offre une vision à 360° à son sommet.

À l'échelle locale, la configuration se traduit notamment par l'angle de vue (plus ou moins ouvert) et par la répartition des cônes de vue (un seul ou plusieurs). De nombreux autres critères permettent de différencier les belvédères :

- le mouvement : belvédère statique (où l'on peut s'arrêter) ou dynamique (qu'on ne découvre qu'en se déplaçant, en voiture ou en train) ;
- la relation au sol : belvédère au sol (naturel ou remblayé) ou construit (immeuble, tour, pont, etc.) ;
- l'aménagement : belvédère aménagé (terrasse, banc, table d'orientation, etc.) ou non ;
- l'ouverture de la vue : belvédère ouvert (vue préservée) ou masqué (par la végétation ou une construction) ;
- l'accessibilité : belvédère accessible au public ou non ;
- la notoriété : belvédère connu ou non.

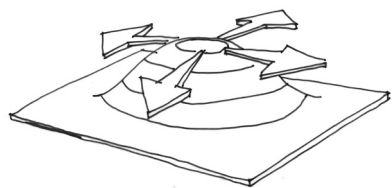
Seules sont présentées ici les modalités extrêmes de chaque critère. De nombreuses valeurs intermédiaires existent cependant : une vue n'est pas entièrement ouverte ou masquée, elle peut l'être partiellement. Un belvédère aménagé peut l'être plus ou moins, depuis la grande terrasse jusqu'au simple balisage. Il peut être librement accessible au public ou complètement interdit, ou encore accessible à certaines heures, ou à certaines catégories, ou moyennant un droit d'entrée.

Les grandes catégories de belvédères

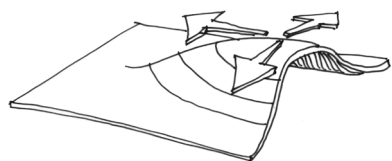
Chacun de ces critères peut théoriquement permettre de classer les belvédères à sa façon. On peut aussi tous les croiser pour avoir une classification très fine, avec de nombreux sous-types.

Si l'on veut obtenir une classification utile, il faut regrouper un certain nombre de sous-types pour arriver à de grandes catégories croisant plusieurs critères : les belvédères « reconnus », « inattendus », « mobiles » et « bâtis » (tableau p.3).

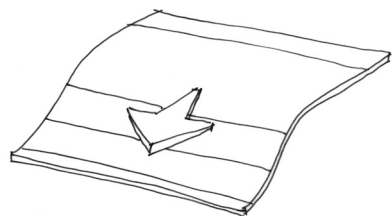
Les différents types de points de vue



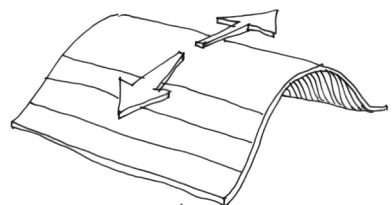
Butte, sommet



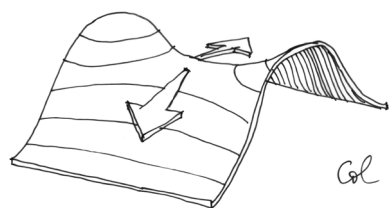
Promontoire



Rebord de plateau
(crête militaire)



Crête sommitale
(ligne de partage des eaux)



Col

Les grandes catégories de belvédères

Aménagement / Mouvement	RELATION AU SOL		SOL		CONSTRUIT	
	Aménagé	Non aménagé	Aménagé	Non aménagé	Aménagé	Non aménagé
Statique	Belvédère «reconnu» (jardin, terrasse aménagés...)	Belvédère «inattendu» (chemin, lieu imprévu...)	Belvédère «bâti» (balcon, terrasse, fenêtre...)			
Dynamique	: (route, voie ferrée...)		(pont, viaduc, ouvrage d'art...):			
	Belvédère «mobile»					



Belvédère et cône de vue

- reconnu
- inattendu
- bâti
- mobile

Fond de carte

- espace boisé
- espace urbanisé
- ~ hydrographie
- ~ courbe de niveau

Les principaux belvédères franciliens : « reconnus », « inattendus », « bâtis » et « mobiles »





Les belvédères reconnus sont ceux qui bénéficient d'une notoriété et d'une valorisation. Ils sont accessibles au public et aménagés pour cela, et souvent attachés aux hauts lieux du patrimoine d'Île-de-France, comme la terrasse de Saint-Germain-en-Laye, celle de Saint-Cloud ou l'Axe majeur de Cergy-Pontoise.

Les belvédères inattendus sont peu connus, non répertoriés, mais en général facilement accessibles au public par l'intermédiaire du réseau routier secondaire ou de sentiers de grande randonnée. Ces points méritent d'être mis en valeur, soit par une signalisation particulière sur l'itinéraire, soit par un aménagement plus ambitieux pouvant comprendre une aire d'arrêt.

Les belvédères bâtis sont ceux qui se trouvent sur les bâtiments hauts, placés sur une pente ou dépassant le *velum*¹ : immeubles ou constructions particulières comme les tours féodales ou modernes. Certains sont particulièrement connus et emblématiques (tour Eiffel, tour Montparnasse, tour César à Provins, etc.), mais chaque étage haut de chacun des immeubles qui dépassent fournit aussi un belvédère : ils sont donc trop nombreux pour être tous répertoriés.

Les belvédères mobiles sont les vues qu'on ne découvre qu'en se déplaçant, en voiture ou en train. Ils ne sont pas aménagés et sont la simple conséquence du passage de la route dans une configuration favorable. Les perspectives frontales de routes descendant un coteau sont parmi les plus spectaculaires : N12 à Pontchartrain, prolongée par la perspective du château ; N36 au sud de Meaux, axée sur la cathédrale ; A13 à la sortie de la forêt de Marly vers la vallée de la Seine. Certains autres points de vue sont perçus latéralement depuis les routes ou les voies ferrées.

Bien qu'ils soient en général fortuits et non prévus par le projet (même s'ils ont parfois été pris en compte dans des études paysagères préalables), ces points de vue contribuent pour beaucoup à l'agrément d'un parcours, à la perception des

seuils et des pays traversés. Ils méritent de ne pas être bouchés par des constructions, des plantations ou des murs anti-bruit opaques.

DES OUTILS DE CONNAISSANCE ET D'ACTION POUR LA VALORISATION DES BELVÉDÈRES

La sauvegarde, la protection et la valorisation des belvédères, voire leur création, reposent en grande partie sur la diffusion de la connaissance. Les différentes actions menées pour communiquer aux chercheurs, aux étudiants et au grand public les données sur le relief et les belvédères d'Île-de-France permettent leur mise en valeur, notamment, les moins connus. Les documents d'urbanisme ont également un rôle très important à jouer pour réglementer toute intervention qui pourrait affecter la qualité des belvédères et de leurs champs de vision.

La base de données de l'IAU îdF

L'IAU îdF a mis au point une base de données des belvédères sur son système d'information géographique régional (SIGR). Cette base est régulièrement enrichie, par l'exploitation de cartes touristiques, de sites repérés sur Internet, et de la connaissance que possède l'institut du terrain francilien à travers ses études locales sur une longue période. Elle compte à ce jour plus de 400 points. Les principaux belvédères y sont identifiés, avec leurs attributs : position, altitude, champ de vision, fixes (jardins, places...) ou mobiles (routes, voies ferrées...), aménagés (terrasses...) ou non, espace d'accès (chemin, rue, place, pont, terrasse...), type d'articulation (talus, escalier, balustrade...).

Cette base de données vient compléter un outil de connaissance des paysages régionaux, amorcé avec la cartographie des unités paysagères, réalisée en 2010.

Open data et « Île de France 360° »

La base de données de l'IAU îdF a été mise en ligne en 2016 en *open data*, avec 442 belvédères et une vingtaine d'attributs pour chacun d'entre eux. Une visualisation interactive, nommée Île-de-France 360°, a été réalisée pour une quinzaine

4. À Paris, les monuments qui dépassent du *velum*¹ (Centre Pompidou ci-dessus, Arc de triomphe, tour Eiffel, tour Montparnasse, etc.) offrent des vues spectaculaires et iconiques sur la ville.

de belvédères, sous forme de *story map*, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. À partir d'une carte qui présente l'ensemble des belvédères d'Île-de-France, leur implantation sur le relief et leurs cônes de vision, cette *story map* permet de découvrir, par le texte et l'image, la vue depuis une quinzaine de belvédères remarquables, des plus connus aux plus inattendus.

Préservation et mise en valeur dans les documents d'urbanisme...

Le schéma directeur régional d'Île-de-France (Sdrif 2030) est le premier document d'échelle régionale qui prend en compte non seulement le maintien des continuités plantées sur les coteaux et la maîtrise des constructions à leurs abords, mais également les belvédères : « Les belvédères devront être préservés sous forme d'espaces accessibles, aménagés, et leur vue protégée. L'urbanisation des coteaux non bâtis présentant un intérêt paysager ne sera possible que lorsque les autres secteurs de la commune ne permettent pas de répondre aux nécessités d'implantation de logements ou d'activités. Elle s'effectuera dans le respect de la qualité paysagère du site, tout comme l'extension de l'urbanisation des mêmes coteaux lorsqu'ils sont déjà partiellement bâtis. » [Sdrif, 2013]

C'est aux collectivités territoriales, au travers de leurs documents d'urbanisme locaux, que revient la responsabilité de traduire avec un plus grand niveau de détail les grandes orientations du Sdrif sur leur territoire, dont la protection des belvédères. À l'échelle intercommunale, le schéma de cohérence territoriale (Scot) peut identifier les grandes composantes paysagères à son échelle et, dans les communes ne disposant pas de document local d'urbanisme, il peut définir des normes de qualité urbaine, architecturale et paysagère. Le plan local d'urbanisme (PLU) localise les secteurs sensibles, les crêtes structurantes, les silhouettes, les points, axes et cônes de vue à enjeu [Doucet, Giorgis, 2013]. Il peut protéger les cônes de vue par des zones inconstructibles ou des servitudes de hauteur (*non altius tollendi*). L'élaboration d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) permet, sur des secteurs clés de projets, d'inscrire avec précision les conséquences morphologiques de l'approche paysagère. Enfin, dans les communes munies d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (Avap), celle-ci doit être intégrée dans le projet du PLU. Ainsi l'Avap et le plan d'aménagement et de développement durables (PADD) de Suresnes, avec la présence dominante du mont Valérien, repèrent plusieurs perspectives à protéger par des règles particulières de hauteur et d'implantation.

... et les projets

Il est possible également de protéger et de mettre en valeur les belvédères dans les projets opérationnels. Certains d'entre eux visent directement l'amélioration du cadre et l'aménagement urbain et paysager du lieu : ils intègrent en général assez naturellement la mise en valeur des belvédères (aménagement de la butte d'Orgemont par l'Agence des espaces verts d'Île-de-France, du parc des Hauteurs par le territoire Est Ensemble, etc.). D'autres projets peuvent interférer avec les belvédères et risquent d'y porter atteinte si l'on n'y prend pas garde. Dans ce cas, pour les projets importants, l'étude d'impact, prévue dans le cadre de l'évaluation environnementale par le code de l'environnement, permet d'apprécier, parmi les incidences du projet sur le milieu naturel et le paysage, celles sur les vues, et de les éviter (en maintenant des belvédères) ou de les compenser (en en créant). La vigilance reste cependant de mise, car les études d'impact peuvent négliger cet aspect, et des petits projets sans étude d'impact peuvent aussi boucher des vues.

En position dominante, les belvédères ont toujours été des lieux de pouvoir : postes d'observation et de tir pour les militaires, terrasses pour les seigneurs et les souverains. Aujourd'hui, un belvédère ouvert au public offre à tous les citoyens un pouvoir sur la métropole : il leur permet de comprendre la géographie régionale, de prendre du recul sur les paysages de leur quotidien, de contrôler l'évolution de leur territoire. Ils représentent donc non seulement un enjeu de cadre de vie, mais aussi de démocratie, dans l'esprit de la Convention européenne du paysage. ■

Pierre-Marie Tricaud, architecte-paysagiste et urbaniste

Maye-Laure Yehia, architecte urbaniste

sous la responsabilité d'Anca Duguet, directrice par intérim du département urbanisme, aménagement et territoires

1. Dans le contexte urbain, le *velum* désigne l'étendue, la continuité des toits, à hauteur constante. L'image s'inspire du dispositif mis en place dans les arènes et théâtres romains antiques, consistant à déployer une large toile au-dessus des spectateurs pour filtrer la lumière et les protéger du soleil.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

RÉDACTION EN CHEF

Isabelle Barazza

MAQUETTE

Olivier Cransac

CARTOGRAPHIE

Jean-Eudes Tilloy

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Claire Galopin, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki
sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU Île-de-France

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144

ISSN ressource en ligne
2267-4071



RESSOURCES

- Doucet Jean, Giorgis Sébastien, *La prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme*, direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'énergie (DRIEE), avril 2013.
- Legenne Corinne, Tricaud Pierre-Marie, « Du plan à l'élévation », dans *Les Cahiers*, n° 159, IAU idF, septembre 2011, pp. 41-43.
- Ministère du Logement et de l'Habitat durable, *La biodiversité dans les plans locaux d'urbanisme et dans les schémas de cohérence territoriale*, juillet 2014.
- Schéma directeur régional (Sdrif 2030), *Orientations réglementaires et carte de destination générale des différentes parties du territoire*, 2013, Fascicule 3, p. 25.
- Tricaud Pierre-Marie, « Vue : horizon, perspective... géométrie », conférence du 24 septembre 2013 dans le cycle « André Le Nôtre : de l'héritage à l'action », Versailles, École nationale supérieure de paysage (ENSP), actes à paraître en 2017.
- Tricaud Pierre-Marie, « Voir les paysages urbains : la question des points de vue », dans *Paysages urbains d'Île-de-France* (Auduc Arlette, dir.), Région d'Île-de-France (Paris), 2014, pp. 86-99.
- Tricaud Pierre-Marie, Legenne Corinne, Bardou Adélaïde, Festal Marion, *Unités paysagères de la région d'Île-de-France. Méthodologie, notice d'utilisation de la base de données et atlas*, juin 2010.
- Tricaud Pierre-Marie, « Tirer parti du relief et des vues » dans *Les Cahiers*, n° 117-118, I'AURIF, octobre 1997, pp. 271-282.

Sur le site de l'IAU idF

- Portail *open data* : les belvédères de la région Île-de-France.
<http://bit.ly/2nBvbp9>
- *Story map* Île-de-France 360° : des belvédères pour voir plus loin.
<http://arcg.is/2cJLKHr>
- Rubrique Patrimoine et paysage : analyses, débats, rencontres, études et publications.
<http://bit.ly/2aqkX1M>

Sur le compte Flickr de l'IAU idF

L'album photos des belvédères franciliens.
<https://flic.kr/s/aHskWKxtvQ>

